

Réunion plénière du 27 janvier 2016

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	04/02/2016	Première rédaction par CR	Présidents et membres du secrétariat
Version 2	09/02/2016	Après relecture par les présidents et les membres du secrétariat	Participants à la réunion
Version 3	19/02/2016	Après relecture par les participants à la réunion	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 4	30/03/2016	Après approbation lors de la réunion plénière suivante	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidence

Pascal DOUARD – MEDDE (CGEDD) Laurent PAVARD – MAAF (SG)

Comité

Pascal GÉRAUT – DREAL Pays de Loire (SCTE/DSIT)
Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence
Nicolas MARCHAND – MEDDE/DGALN (SAGP/SDP/BCSI)
Benoît DAVID – MEDDE (CGDD/DRI/MIG)
Gilles GUILLOUET – MEDDE SG/SPSSI/CPII/DOSO/CA
Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne (SRISE)
Nathalie LETESSIER – AITF (Créteil & CA Plaine Centrale)
Pascal LORY – CNIG (IGN Mission CNIG & INSPIRE)

Invités

Marc LÉOBET – MEDDE (CGDD/DRI/MIG) Olivier DISSARD – MEDDE (CGDD/DRI/MIG) Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine (SRISE) Jean-Pierre SEVAL – AITF (CG du Var)

Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – Cerema (DTecTV/GNSI) Richard MITANCHEY – Cerema (DTecTV/GNSI) Hervé MORANDI – MAAF (Secrétariat du CSI) Christian ROLLET – Cerema (DTecTV/GNSI

Excusés

Serge DOBA – MEDDE/SG/SPSSI (PSI1)

Christophe ROUSSON – MAAF/SG/SM/SDSI (BMSQ/ADMIN)

Amandine LAFFERRAIRIE - ARF (Conseil Régional Aquitaine)

Pierre CHASTANET – Ministère de l'Intérieur (DGSCGC/GOGIC)

Jean-Luc BISCOP – Ministère de la Culture (DSIC)

Sylvain GRELLET - BRGM

Laurent BRETON - ONEMA (DCIE)

Dimitri MEUNIER - OIEau (SANDRE)

Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 18 novembre 2015
- 2. Point sur le géostandard Réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement
- 3. Bilan de l'activité de la COVADIS en 2015
- 4. Programmation de l'activité de la COVADIS en 2016
- 5. Projet de délibération de la CCIG concernant les géostandards
- 6.Point sur le géostandard Établissements recevant du public

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion, ainsi que le programme d'activités 2016 adopté par la commission (*cf.* ci-dessous, point 4), sont consultables en ligne et téléchargeables dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations (<u>intranet</u> ou <u>internet</u>).

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 18 novembre 2015

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

2. Point sur le géostandard Réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement

La réunion "ouverte" autour du groupe de travail PIGMA¹, parce que convoquée trop tard pour satisfaire aux recommandations formulées par la COVADIS en septembre dernier², a dû être annulée ce 8 janvier. L'équipe PIGMA (en charge du rapportage de ce géostandard) s'est toutefois déclarée disposée à collaborer à l'élaboration d'une version 0.7 du géostandard intégrant, outre celles du secrétariat de la COVADIS, ses propres réponses aux commentaires reçus durant l'été.

C'est pourquoi le secrétariat de la COVADIS :

- publiera d'ici la mi-février sur le site GéOInformations, comme à l'accoutumée, les réponses évoquées ci-dessus ainsi que la version 0.7 du géostandard, ;
- organisera, dans les locaux lyonnais du CEREMA une réunion accessible en visioconférence, conforme quant à ses composition et objectif aux dernières recommandations formulées par la COVADIS³, d'ici la mi-mars⁴.

3. Bilan de l'activité de la COVADIS en 2015

Du bilan présenté par Fabrice THIÉBAUX ressort notamment :

- un secrétariat dont l'effectif s'est, après deux années de turbulences, stabilisé à 2,25 ETP au Cerema en 2015 auxquels il convient d'ajouter une activité de 30 jours pour la partie MAAF du secrétariat (H. MORANDI);
- un part relative du temps consacré par le secrétariat en 2015 à la production de géostandards en nette augmentation par rapport aux années précédentes ;
- l'expérimentation, lancée en mai 2015 (au travers de l'instruction du géostandard Équipements collectifs), d'une modélisation plus conforme aux principes d'*Urbanisation des géostandards* présentés à la COVADIS en mars 2015 ;
- la publication, de quatre géostandards d'ampleur durant l'année 2015 (dont 3 étaient en cours d'instruction en fin d'année 2014);
- la poursuite de l'instruction ou la mise en chantier en 2015 d'une dizaine de géostandards qui, pour au moins trois d'entre eux, pourront très probablement être publiés en 2016.

4. Programmation de l'activité de la COVADIS en 2016

Fabrice THIÉBAUX présente la proposition de programme d'activité 2016 élaborée par le secrétariat de la COVADIS à partir de la liste des travaux entrepris et des sollicitations reçues en 2015. Des observations formulées on peut retenir :

- la part importante de son activité que consacrera en 2016 le secrétariat à des travaux de portée générale (évolution du cadre méthodologique d'élaboration des géostandards, formalisation des relations CNIG⁵/COVADIS et des recommandation d'urbanisation des géostandards, etc.);
- la révision à la baisse de la priorité proposée par Pascal LORY pour les travaux sur le thème Plan de corps de rue simplifié en zone rurale (dit PCRS Image), pour lequel Marc LÉOBET indique qu'il est nécessaire d'attendre un mûrissement du besoin via les expérimentations en cours ;
- la recommandation, exprimée par Marc LÉOBET, de surseoir aux travaux sur le thème Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (priorité 2) jusqu'à ce que la formalisation des relations CNIG/COVADIS ait abouti ;

¹ Plate-forme d'information géographique mutualisée en Aquitaine (voir http://www.pigma.org/)

² Décision COVADIS 201509 03 portée au relevé de décisions du 16 septembre 2015

³ Voir le relevé de décisions du 18 novembre 2015 (p.4)

⁴ Ex post : la réunion se tiendra le 16 mars 2016 de 10h00 à 13h00

⁵ Conseil national de l'information géographique

- le nombre de demandes de standardisation qui, faute de précisions, ne verront leur priorité de traitement examinée que lors de la prochaine séance plénière de la COVADIS ;
- l'annonce, en conséquence, de la mise au point prochaine⁶ par le secrétariat d'un formulaire qui permettra aux services demandeurs de caractériser plus précisément leurs besoins (acteurs, périmètre, valeur d'usage, etc.);
- la remarque de Pascal DOUARD soulignant l'étroitesse de la marge de manœuvre laissée en pour le lancement de nouvelles instructions de géostandard en 2016 étant donné que les travaux classés en priorité 1 représentent déjà 80 % de la capacité de production du secrétariat (hors Hervé MORANDI).

Le *Programme d'activité 2016 de la COVADIS* adopté à l'issue des débats, provisoire (voir ci-dessus : le programme définitif ne pourra être arrêté qu'à l'issue de la prochaine séance plénière), est néanmoins consultable en ligne et <u>téléchargeable</u> depuis la rubrique COVADIS du portail GéOInformations.

5. Projet de délibération de la CCIG concernant les géostandards

Hervé MORANDI indique que la Commission de coordination de l'information géographique (CCIG) projette d'émettre à destination des directions d'administration centrale maîtres d'ouvrages des application métiers utilisées par les services des nos ministères des recommandations en matière de modélisation largement inspirées des premières conclusions de l'étude d'*Urbanisation des géostandards* entreprise par la COVADIS.

Il expose ensuite les idées-forces du projet de délibération rassemblant ces recommandations, tel qu'il sera soumis l'après-midi même à la CCIG et dont les membres de la COVADIS ont été rendus destinataire, à savoir :

- la nécessaire distinction à établir entre les systèmes d'information (SI) métier, que l'urbanisation en cours des SI de l'État range dans le bloc *Production* et les Infrastructures d'information géographique (IDG) relevant des blocs *Décisionnel* et *Référentiel*;
- l'obligation dans laquelle se trouvent nos ministères de faciliter les échanges :
 - entre leurs SI métier et leurs IDG, que ces dernières soient en position de fournisseur (fonction référentielle) ou de client (fonction décisionnelle) ;
 - entre leurs IDG et leurs partenaires, que ces derniers soient producteurs des données qu'elles utilisent (IGN⁷, INSEE⁸, etc.) ou usagers des données qu'elles diffusent (collectivités, citoyens, bureaux d'études, etc.) ;
- l'utilité de l'adoption par les maîtrises d'ouvrage de nos ministères des principes d'urbanisation des données évoqués ci-dessus pour assurer cette nécessaire interopérabilité entre SI métier et IDG.

Les dits principes conduiraient à la construction de géostandards désormais appuyés sur des modèles étagés, où un niveau modélisant des objets géographiques très larges dans leur définition sémantique coiffe un niveau où les objets métiers, "déduits" des premiers, sont décrits avec toute la richesse en attributs requise par leurs métiers respectifs. L'exposé provoque diverses observations quant aux possibles conséquences de ces recommandations sur la production des géostandards. Ainsi, notamment :

- Nicolas MARCHAND exprime sa crainte que les principes en question ne conduisent la COVADIS à l'auto-saisine pour la production de géostandards modélisant le seul niveau supérieur sommairement caractérisé ci-dessus ;
- sur quoi Hervé MORANDI précise que l'objectif poursuivi par la délibération n'est pas de rendre la COVADIS seule juge de l'opportunité de l'élaboration de tel ou tel géostandard mais d'appuyer cette élaboration, non sur l'expression d'un besoin spécifiquement métier, mais sur un véritable dialogue entre la COVADIS visant un modèle de données transversal et réutilisable et le métier

⁶ *Ex post* : le formulaire en question, mis au point à partir de la fiche de pré-instruction ce 29 janvier, a été expédié le jourmême aux demandeurs qui se sont manifestés durant ces derniers mois. Il est désormais consultable en ligne et téléchargeable depuis la rubrique COVADIS du portail GéOInformations

⁷ Institut national de l'information géographique et forestière

⁸ Institut national de la statistique et des études économiques

visant un modèle épousant étroitement ses besoins de production;

- Marc LÉOBET indique que la Mission de l'information géographique, si elle accueille favorablement cette volonté d'amélioration de la réutilisabilité des géostandards, veillera à ce que la COVADIS continue de répondre aux sollicitations des métiers telles que transmises par les directions d'administration centrale et ne se transforme pas en commission "hors-sol" à l'utilité discutable :
- Hervé MORANDI précise que le débat ne porte pas sur l'opportunité de standardiser, qui est totalement liée aux besoins exprimés par les directions métier, mais sur la forme de cette standardisation qui ne doit pas être utile à ces seules directions.
- Muriel MALLERET déplore que le projet de délibération présenté fasse peu de cas des services déconcentrés de nos ministères pourtant producteurs et utilisateurs quotidiens, dans leur ressort, d'IDG et de SI métier locaux dont la consolidation nationale demeure souhaitable.
- Fabrice THIÉBAUX indique que cette résolution devrait insister plus largement sur le nécessaire renforcement des liens entre les Directions d'administration centrale et la COVADIS

Aucun avis formel de la COVADIS n'est émis sur le projet présenté.

6.Point sur le géostandard Établissements recevant du public

Hervé MORANDI indique qu'il a consacré sa dernière rencontre avec les personnes en charge, à l'IGN, du projet de *Base de données des Établissement recevant du public* (BD ERP) à tenter de convaincre ces dernières que les principes d'urbanisation des données n'étaient pas incompatibles avec le développement de la BD ERP. Il ne s'agit que d'un mode d'organisation des données qui n'impacte ni les objectifs opérationnels du projet ERP ni ses délais de mise en œuvre. Une prochaine rencontre est d'ores et déjà programmée qui permettra peut-être une avancée significative vers un géostandard *Établissement* associé à l'usage métier "recevant du public". Cette démarche doit permettre, à moindres frais, la modélisation d'autres usages métier de l'établissement.

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le mercredi **30 mars 2016** de 10h00 à 13h00 au ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie La Défense – Tour Pascal A – Salle 14.01